

Commune de
BETSCHDORF

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : M. BUCHY Martial, Mmes BRAYÉ Brigitte, COLSON Caroline, GROSSE Sabine, MM. EGIZII Marc, HOERR Thierry, Mmes HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, MUCKENSTURM Christiane, MM. KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, MOSSER Laurent, Mmes LOGEL Clothilde, PFISTER Anne-Marie, M. PRINTZ Stéphane, Mme RIMELEN Marie-France, M. WEISS Adrien

Absents excusés : MM. ANDRES Thomas, HOF Jean-Claude (pouvoir donné à Monsieur HOERR Thierry), MATHIAS Jean-Charles, WACKENHEIM Hubert, Mmes HAEFFNER Nicole (pouvoir donné à Madame GROSSE Sabine), PHILIPPS Anne-Sophie (pouvoir donné à Madame LOGEL Clothilde)

Absents : PFEIFFER Catherine, SCHNEIDER SUSS Florentine, MM. PINHEIRO Sébastien, RIBREUX Jérôme

Secrétaire de séance : RIMELEN Marie-France

Nombre de voix délibératives : 20

◆ ◆ ◆ ◆

1) REVISION DES TARIFS DE L'AQUAGYM

Monsieur le Maire rappelle qu'à la piscine de Betschdorf, les 12 séances d'aquagym s'élèvent à 150€ pour les extérieurs et à 110€ pour les habitants de Betschdorf. Beaucoup de nageurs sont partis pour cette activité vers la piscine de Drachenbronn car les tarifs sont moins élevés.

Aussi, il est proposé de rester sur cette gamme tarifaire mais d'augmenter le nombre de séances à 15. En moyenne, une séance sur Betschdorf s'élèverait donc à 10€ pour les extérieurs et 7.33€ pour les habitants.

Considérant qu'il est prévu une mise en application à compter du 1^{er} septembre 2019,

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de rester sur la même gamme tarifaire mais d'augmenter le nombre de séances d'aquagym à 15.

2) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNE DE BETSCHDORF ET L'ASSOCIATION LA VAGUE

Monsieur le Maire rappelle que l'association La Vague souhaite employer, de nouveau, des apprentis sur une année pour apprendre le métier de maître-nageur. Ce personnel pourrait, par la même occasion, être mis à disposition de la piscine de Betschdorf pour palier aux absences mais aussi, se conformer à la réglementation des deux MNS attendus sur poste.

Le besoin sur une année (1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020) s'élèverait à 420 heures.

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de signer cette convention de mise à disposition de personnel.

3) **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PROVISOIRES POUR L'UMS DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX DU POLE SANTÉ**

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'acter :

- La signature de la mise à disposition de locaux provisoires durant les travaux de réaménagement du pôle santé.
- Durant les travaux, ce service occupera les locaux de l'ancienne école élémentaire de Nieder.

4) **MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE POLE SANTE**

Le Conseil municipal, après délibération,

AUTORISE, **à l'unanimité des voix**, le Maire à signer les marchés de travaux et tout document s'y rapportant pour l'opération de *réaménagement du bâtiment communal situé au 8 rue des Potiers en Pôle santé* avec les entreprises suivantes :

RECAPITULATIF FINANCIER DE L'ATTRIBUTION DES LOTS				
N°	LOT	MONTANT HT en €	MONTANT TTC en €	MIEUX DISANTS
1	VRD / GROS-ŒUVRE / REPRISE EN SOUS-ŒUVRE / COUVERTURE	118 819,43	142 583,32	LEON
2	MENUISERIE EXT. PVC + ALUMINIUM	32 187,24	38 624,69	SAS JUNG
3	PLATRIERIE / CLOISONS DE DISTRIBUTION / ISOLATION / PLAFONDS SUSPENDUS	80 522,00	96 626,40	GEBTEL
4	ELECTRICITE / ECLAIRAGE / COURANTS FAIBLES	76 987,55	92 385,06	K3E
5	CHAUFFAGE / SANITAIRE / VMC	65 034,57	78 041,48	STROHM
6	ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE / CHAPES	22 652,66	27 183,19	ALSA CHAPES
7	MENUISERIES INT. / PORIES / PLACARDS	43 659,60	52 391,52	ANDRES
8	CARRELAGE SOLS ET MURS	10 541,00	12 649,20	DECK
9	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE ET SUR ESCALIERS BOIS EXISTANT	21 910,65	26 292,78	CRDE
10	REVÊTEMENT MURAL / PEINTURE INTERIEURE	33 120,00	39 754,80	MAYARD
11	ASCENSEUR	19 720,00	23 664,00	LORENTZ
12	RAVALEMENT DE FACADE	21 072,50	25 287,00	HERR
	TOTAL en €	546 236,20 €	655 483,44 €	

5) **OBTENTION DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE POUR LE POLE SANTE**

Le Conseil municipal valide **à l'unanimité des voix** le rachat de certificats d'économie d'énergie pour une valeur de 36 552,93€ Net.

6) **LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LES PRODUITS D'ENTRETIEN**

Après analyse des offres, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité des voix**, d'octroyer à l'entreprise ADELIA ALSAPRO la fourniture des produits d'entretien et du matériel et ce, pour une durée de deux ans car considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout bon de commande.

7) INFORMATIQUE

Après délibération, le Conseil municipal décide de valider à l'unanimité des voix :

- La signature d'un nouveau contrat de maintenance pour 1296€ TTC (forfait de maintenance de 24 heures)
- Le changement des antivirus de l'école élémentaire pour 4034.02€ TTC.

8) VENTE DE TERRAIN A SCHWABWILLER – SANDMATT

Le Conseil municipal s'est positionné favorablement pour la vente du lot 45, d'une superficie de 4.80 ares à Monsieur SPANGERBERGER et Mme ROSCH.

9) ELECTION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE LORS DES AG DU CENTRE DE SOINS DE WOERTH

Le Conseil municipal, après délibération à l'unanimité des voix, valide ces représentants :

Elue titulaire : Mme Jeannine HUMMEL

Elu suppléant : M. PRINTZ Stéphane

10) AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UNE ATSEM

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix l'augmentation du temps de travail de l'ATSEM de Schwabwiller pour intégrer les heures de ménage dans son contrat :

- Temps de travail effectif : 34.50h
- Coefficient de rémunération : 28.14h

11) BONS D'ACHATS

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité des voix, l'achat de bons d'achats pour une valeur de :

- 151€ à la jardinerie du Sonnenhof à Bischwiller et 225€ au restaurant du Baechel-Brunn de Merkwiller pour un autre cadeau de départ à la retraite.

Affiché du 11 juillet au 11 août 2019

La Secrétaire de séance
Marie-France RIMELEN

Le Maire
Adrien WEISS



